



M. le Préfet de Région,
Préfecture de Paris et d'Île-de-France
5 rue Leblanc
75015 Paris

Paris, le 15 juin 2020.

Objet : Gare du Nord

Monsieur le Préfet,

Vos services instruisent actuellement la demande de permis de construire relative au réaménagement et à l'extension de la gare du Nord - projet intitulé StatioNord - sur laquelle vous statuerez prochainement.

L'association « Retrouvons le Nord de la gare du Nord » regrette tout d'abord que la durée de l'enquête publique n'ait pas été prolongée alors qu'elle s'est déroulée en période de grève massive dans les transports puis celle des fêtes de fin d'année. Si la commission d'enquête a estimé que le public a largement participé à l'enquête publique, le recueil des 3298 contributions, dont 3260 validées, marque au contraire une faible participation au regard du bassin de population concernée, du nombre d'usagers quotidiens de la gare (plus de 700 000) et du périmètre dans lequel l'information sur l'enquête publique a été diffusée.

Rappelons que notre association ne s'oppose pas à la modernisation de la gare du Nord. Bien au contraire. Le nombre de Franciliens qui y transitent, les besoins croissants en termes d'interconnexions entre Paris, la Métropole et la Région Île-de-France nécessitent indiscutablement d'améliorer la qualité du service public des transports, de l'accueil des usagers et de la régulation des flux.

Mais c'est bien sur la nature et la portée du projet qu'on ne s'entend plus. StatioNord, tel qu'il vous est soumis, avance des solutions insuffisantes et inadaptées pour les usagers. De plus, il ne prend en compte que de façon subsidiaire les conséquences importantes sur le paysage urbain et la vie des habitants des Xe et XVIIIe arrondissements.

Plus encore, alors que devrait s'imposer aux maîtres d'ouvrage une sobriété financière couplée à une transition écologique indispensables, les porteurs du projet StatioNord ne répondent pas à la demande des usagers et des habitants en termes d'intermodalité et de confort de vie. La transformation envisagée de ce pôle multimodal de transport en véritable plateforme aéroportuaire au cœur de Paris ne convainc plus. Les porteurs du projet parlent d'une amélioration des flux de voyageurs. Or, aucun argument qui nous a été soumis ne permet de vérifier leurs affirmations sur ce point stratégique. Par contre, l'impact environnemental négatif dans une zone déjà saturée par le trafic automobile et très fréquentée ne fait aucun doute.

Nous partageons à ce titre l'ensemble des observations dont le comité des habitants de la gare du Nord et de la Chapelle vous a fait part dans son courrier en date du 5 juin 2020.



L'étude d'impact se borne à conclure que près de 1500 emplois seraient créés. Aucune justification économique n'étaye ce chiffre, alors même que les centres commerciaux de taille équivalente évoqués dans cette étude ont créé dix fois moins d'emplois et que le Millénaire, à Aubervilliers (93) a créé 550 emplois pour une surface commerciale de 56000 m². De plus, ce modèle économique basé uniquement sur un consumérisme tendu, est remis en cause notamment par la baisse du pouvoir d'achat des populations ciblées, les taux de vacance des espaces de vente et l'aspiration de la population à un retour au commerce local non standardisé et aux circuits courts. Comment envisager dans ce contexte la création d'un nouvel espace de consommation, travail et divertissement alors qu'il est aujourd'hui impossible d'anticiper comment ceux qui existent vont survivre ou s'adapter ?

Nous pensons enfin qu'une autre voie est possible, associant les riverains, les usagers des transports en commun, les taxis et VTC, les associations de quartier, la Ville de Paris et les pouvoirs public. Ce projet alternatif serait alors centré sur les besoins en services publics, la transition écologique et la préservation du patrimoine.

Dans ce contexte particulier, nous souhaiterions vous rencontrer avant la fin de l'instruction de la demande de permis de construire afin de pouvoir vous exposer notre point de vue et présenter nos suggestions.

Espérant que notre demande retiendra tout votre intérêt, nous vous prions d'accepter Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Pour l'association
Serge REMY
Président